



**COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS**

—
CONSEIL GENERAL

Bougy-Villars, le 22 septembre 2020

Extrait

Du procès-verbal du Conseil Général de Bougy-Villars
Séance du 22 septembre 2020
Présidence : Monsieur Antonio Sanchez

Le Conseil Général de Bougy-Villars

- Vu le préavis municipal n° 2/2020
- Entendu le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour :

Décide

De refuser le Préavis n°2/2020 relatif à la reclassification d'immobilisation du patrimoine administratif au patrimoine financier.

Ainsi délibéré en séance du 22 septembre 2020

Le Président
Antonio Sanchez



La Secrétaire
Liliane Meylan